

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	02.11.2020	11h23	20.364	DEAS
Annule et remplace				

Auteur(s) : Sarah Blum
Titre : Conséquences des mesures anti-Covid-19 ?
<p>Contenu :</p> <p>Le canton a récemment pris toute une série de mesures pour lutter contre la propagation de l'épidémie de Covid-19. Nous ne remettons pas en cause ces mesures, nous les soutenons même. Mais force est de constater qu'elles contribuent à mettre dans une situation impossible un nombre conséquent de Neuchâtelois. En effet, la majorité des bistrotiers et restaurateurs ont vu la fréquentation de leur établissement baisser drastiquement et ils ne peuvent prétendre à des aides autres que les RHT pour les employés, étant donné qu'ils ont quand même le droit de laisser leur établissement ouvert (et cela, même si on nous encourage à rester le plus possible à la maison). Et même en cas de fermeture provisoire des établissements, il deviendra extrêmement difficile d'assumer les charges fixes, même si des APG sont versées. Les acteurs de la vie culturelle se trouvent également dans une situation très compliquée pour des raisons analogues. Nos questions sont dès lors les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Des aides de nature financière (ou autres) sont-elles prévues pour soutenir les personnes susmentionnées ? – On sait que les critères de la Confédération ont souvent été relativement stricts et n'ont pas permis d'indemniser les acteurs culturels à la hauteur des sommes annoncées devant notre parlement. Qu'en est-il à ce niveau-là ?
Souhait d'une réponse écrite : NON

Auteur ou premier signataire : <i>prénom, nom</i> (obligatoire) : Sarah Blum		
Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :
Armin Kapetanovic	Cédric Dupraz	Théo Bregnard